

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 23 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 R22 Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein du groupe hospitalier universitaire AP-HP centre - Université de Paris (Corentin Celton ; Georges Pompidou ; Vaugirard Gabriel Pallez ; Necker-enfants malades ; Hôtel Dieu ; La collégiale ; Broca ; Cochin) (Conseil hospitalier territorial).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 23 février 2021 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés comme représentants de la Ville de Paris au sein du groupe hospitalier universitaire AP-HP centre - Université de Paris (Corentin Celton ; Georges Pompidou ; Vaugirard Gabriel Pallez ; Necker-enfants malades ; Hôtel Dieu ; La collégiale ; Broca ; Cochin) :

Conseil hospitalier territorial :

Titulaire :

- Mme Véronique LEVIEUX

Suppléant :

- M. Jérôme LORIAU

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO